

**Philippe Verbaere et Laëtitia Bugand-Bugandet,  
Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS)**



Philippe Verbaere



Laëtitia Bugand-Bugandet

**A**vec la multiplication des élèves à besoins particuliers, ils sont de plus en plus nombreux dans nos écoles. Mais les personnels précaires demeurent peu visibles et sont rarement mis sur le devant de la scène. Pourtant, sans eux, l'inclusion de ces élèves serait impossible. Qu'ils soient Assistant d'Education (AED), Contrat Unique d'Insertion (CUI) ou Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH), leurs conditions de travail restent déplorables malgré les récentes promesses gouvernementales. Ainsi, plus de 100 000 collègues précaires travaillent dans les établissements, dont près de 400 en Savoie. Nous sommes allés à la rencontre de Philippe et Laëtitia, AVS à l'école élémentaire du Stade à Chambéry.

**SNUipp-FSU 73 :**

**Philippe, Laëtitia : AVS, est-ce un choix ?**

**Philippe :**

Dans le contexte actuel, on est obligé d'accepter un travail. Celui-ci n'est plus sous-qualifié mais le salaire reste très modeste.

**Laëtitia :**

Oui, apporter de l'aide à ces enfants, c'est une vocation.

**SNUipp-FSU 73 :**

**Êtes-vous suffisamment formés pour les tâches qui vous incombent ?**

**Philippe :**

L'an passé, j'avais en charge un enfant qui était susceptible d'avoir des crises d'épilepsie et qui n'était pas propre. Je ne savais absolument pas quel était mon rôle ! Je n'ai pas été formé là-dessus, alors on apprend sur le

tas, on improvise.

Lors de la formation que j'ai suivie, nous étions plus de 200 au lycée Monge et il s'agissait essentiellement de présentations des différentes catégories d'enfants porteurs de handicap. Mais nous n'avons pas eu le temps d'apprendre à travailler avec ces enfants. Il s'agissait d'un tour d'horizon global qui peut en revanche donner envie à des gens de suivre de réelles formations.

**Laëtitia :**

Il y a 7 ans, j'ai suivi une formation sur les enfants trachéotomisés, elle m'a servie pendant deux ans. Actuellement elle ne me sert plus et depuis 4 ans, je n'ai pas reçu de nouvelle formation.

**SNUipp-FSU 73 :**

**Quelles sont les difficultés propres au métier auxquelles est confronté-e un-e AVS ?**

**Philippe :**

Elles sont essentiellement liées au type d'enfants que l'on suit et à ses potentiels troubles de comportement. Il faut du temps pour que l'enfant accepte la présence continue d'un adulte sur son dos ! On a parfois aussi la peur de mal faire.

**Laëtitia :**

Aujourd'hui, à quelques jours de la rentrée, je ne sais toujours pas sur quelle école je vais être affectée et encore moins quel enfant vais-je suivre. Dans l'idéal, ce serait intéressant de rencontrer l'enfant en fin d'année précédente pour mieux connaître son handicap et construire une relation de confiance avec les parents avant la rentrée.

**SNUipp-FSU 73 :**

**Quel regard portez-vous sur vos conditions de travail ?**

**Philippe :**

Cette année, j'ai travaillé avec une super équipe, avec une bonne ambiance, dans une petite école.

Le salaire en revanche, n'est pas énorme. Pour 24h00 de travail je touche 660 € net, vu le coup de la vie, c'est insuffisant.

**Laëtitia :**

C'est un beau travail mais pas assez reconnu. Financièrement d'abord et par les parents ensuite.

Par ailleurs il y a le problème de la titularisation.

Nos postes ne sont que des enchaînements de CDD. Personnellement je devrais être titulaire en septembre 2017, il aura fallu attendre 7 ans pour cela.

**SNUipp-FSU 73 :**

**Quelles revendications concernant les précaires aimeriez-vous voir portées en priorité par les organisations syndicales ?**

**Philippe :** Le problème principal est celui de la précarité. Au bout de 2 ans, tout peut s'arrêter. La notion de contrat «aidé» est hypocrite

: c'est l'institution qui est aidée ! Nous faisons faire des économies à l'État... On paye des gens pour qu'ils acceptent de travailler «comme des chinois» en leur disant : «Ne vous plaignez pas, vous avez du boulot !» C'est incohérent par rapport au coût de la vie. Il faut se loger, se nourrir, se vêtir, s'occuper de ses enfants : c'est très dur.

**Laëtitia :**

J'aimerais plus de reconnaissance, qu'on entende un peu plus parler de nous et de ce que nous faisons auprès des élèves.

## CUI et AESH, difficultés de renouvellements et profondes insatisfactions

**E**n fin d'année dernière, le SNUipp-FSU a remis au ministère le cahier national de doléances compilant les remontées des personnels CUI et AESH rassemblées dans le cadre de sa campagne « tout ce qui ne va pas, tout ce que nous voulons ».

Contrat, temps de travail, salaire, mobilité, formation, droits et conditions de travail, métier... de nombreuses demandes ont été mises sur la table du ministère.

Depuis, dans certains départements, les difficultés s'amplifient avec d'un côté des non-renouvellements arbitraires de personnels AESH sans aucun motif et de l'autre des non-reconductions de CUI.

**Le ministère réaffirme la création de 32 000 postes d'AESH. Pour le SNUipp-FSU, cette mesure va dans le sens d'une réduction de la précarité, puisque les AESH peuvent prétendre au CDI depuis 2013, et qu'un nouveau diplôme qualifiant a vu le jour le 31 janvier dernier.**

Si elle s'accompagne d'un plan de formation, elle va aussi dans le sens d'une plus grande professionnalisation et donc d'une amélioration dans la prise en charge des enfants en situation de handicap.

**Mais le calendrier de transformation des postes actuels de CUI à mission AVS sur ces postes d'AESH se ferait sur 5 ans, laissant ainsi près de 30 000 personnes sur la touche.**

La balle est dorénavant dans le camp du ministère. Ce calendrier doit évoluer, aucun personnel CUI ne doit être exclu d'une transformation de son poste en AESH, et les doléances remises par le SNUipp-FSU doivent maintenant trouver des réponses satisfaisantes et tangibles pour l'ensemble des personnels CUI et AESH, qu'ils soient sur des missions d'accompagnement ou d'aide à la direction d'école.

**Aux côtés de ces personnels indispensables au fonctionnement de l'école, le SNUipp-FSU continue d'agir et demandera une nouvelle audience à la rentrée pour obtenir rapidement des avancées sur le dossier.**